

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Manéval.

MESSIEURS,

Par requête en date du 1^{er} décembre 1839, le sieur Jacques Manéval, né à Bendorf (Prusse) le 21 août 1812, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est au service belge depuis le 3 novembre 1830. Sa bonne conduite, son aptitude au service, lui ont valu les grades de caporal, de fourrier, de sergent-fourrier et enfin de sergent-major. Il a fait les campagnes de 1831, 1832 et 1833.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable à sa demande.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

J. MAERTENS.
